

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 8.000.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : Z.I. BEN AROUS
2013 - BEN AROUS
MF : 000863S

RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 MAI 2009

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2008 dégageant un bénéfice net de 5.257.903,124 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations spéciales signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2008 faisant ressortir un résultat bénéficiaire du groupe consolidé s'élevant à 7.342.315,591 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2008.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2008 s'élevant à 5.257.903,124 Dinars comme suit :

BENEFICE NET	5 257 903,124
- Reprise des reports à nouveaux antérieurs.....	4 310 897,833
PREMIER RELIQUAT	9.568.800,957
- Réserve légale 5%	0,000
- Réserve pour réinvestissement exonéré	1 400 000,000

BENEFICE DISPONIBLE	8 168 800,957
- Intérêts statutaires (6% du capital de 8.000.000).....	480 000,000
DEUXIEME RELIQUAT	7 688 800,957
- Super dividendes (0,290D par action 8.000.000)	2 320 000,000
- Report à nouveau 2008.....	5 368 800,957

Ainsi, les dividendes sont fixés à 0,350 Dinar par action d'une valeur nominale de Un dinar.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le 10 Juin 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent mille dinars (100.000,000D) au titre de l'exercice 2008.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de la loi n° 94-117 du 14/11/1994 portant réorganisation du marché financier et notamment son article 13, de l'opération de franchissement de seuil à la hausse du vingtième du capital social de la société l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD par la société EVOLIA HOLDING de nationalité tunisienne et objet de la déclaration communiquée à la BVMT le 24/02/2009 et modifiée par la suite le 14/04/2009.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 8.000.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : Z.I. BEN AROUS
2013 - BEN AROUS
MF : 000863S

RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 27 MAI 2009

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital de 8.000.000 DT à 10.000.000DT par l'incorporation des réserves d'un montant de 2.000.000 DT dont 1.400.000 DT provenant d'un compte spécial d'investissement et l'émission de 2.000.000 d'actions nouvelles nominatives gratuites d'UN DINAR (1DT) l'une à répartir entre les anciens actionnaires et les cessionnaires de droit d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour 4 actions anciennes. La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir du 1^{er} Janvier 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour la réalisation de cette augmentation du capital.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Vu la décision d'augmenter le capital social, l'assemblée générale extraordinaire décide par conséquent de changer l'article 6 des statuts par l'ajout du tiret suivant :

- Le capital social est fixé à DIX MILLIONS DE DINARS (10.000.000 DT), divisé en DIX MILLIONS D' ACTIONS (10.000.000 A) de nominal de UN DINAR (1DT) chacune, toutes nominatives.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

BILAN après affectation du résultat

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2008	2007
		Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	494 450,874	486 219,784
Moins : amortissement		<u>-406 410,658</u>	<u>-337 340,221</u>
<i>S/Total</i>		88 040,216	148 879,563
Immobilisations corporelles	A2	33 621 735,890	26 958 846,207
Moins : amortissement		<u>-15 236 563,326</u>	<u>-13 095 822,129</u>
<i>S/Total</i>		18 385 172,564	13 863 024,078
Immobilisations financières	A3	3 756 880,273	3 145 498,173
Moins : Provisions		<u>-1 258 253,970</u>	<u>-605 051,970</u>
<i>S/Total</i>		2 498 626,303	2 540 446,203
Total des actifs immobilisés		20 971 839,083	16 552 349,844
Autres actifs non courants	A4	0,000	0,000
Total des actifs non courants		20 971 839,083	16 552 349,844
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A5	13 464 314,576	10 697 355,622
Moins : Provisions		<u>-1 691 607,873</u>	<u>-349 303,741</u>
<i>S/Total</i>		11 772 706,703	10 348 051,881
Clients et comptes rattachés	A6	14 236 856,006	15 620 892,673
Moins : Provisions		<u>-823 012,576</u>	<u>-641 568,190</u>
<i>S/Total</i>		13 413 843,430	14 979 324,483
Autres actifs courants	A7	3 478 004,485	3 123 507,028
Placement et autres actifs financiers		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	2 551 090,885	168 667,604
Total des actifs courants		31 215 645,503	28 619 550,996
Total des actifs		52 187 484,586	45 171 900,840

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

BILAN après affectation du résultat

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2008	2007
		Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	8 000 000,000	8 000 000,000
Réserves	P1	7 571 263,461	6 171 263,461
Autres capitaux propres	P1	320 000,000	400 000,000
Resultats reportés	P1	5 368 800,957	4 310 897,833
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		21 260 064,418	18 882 161,294
Résultat de l'exercice	P1	0,000	0,000
Total des capitaux propres avant affectation		21 260 064,418	18 882 161,294
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	9 631 442,106	2 239 999,999
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	P3	1 340 601,175	597 196,387
Total des passifs non courants		10 972 043,281	2 837 196,386
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	5 028 538,270	6 267 576,247
Autres passifs courants	P5	6 495 058,785	5 429 476,725
Concours banc et autres passifs financiers	P6	8 431 779,832	11 755 490,188
Total des passifs courants		19 955 376,887	23 452 543,160
Total des passifs		30 927 420,168	26 289 739,546
Total des capitaux propres et des passifs		52 187 484,586	45 171 900,840

Tableau des mouvements des capitaux propres de l'Accumulateur Tunisien ASSAD (en Dinars)

	Capital social	Réserves légalés	Réserves spéciales d'investis.	Prime de fusion	Bonis de fusion	Prime d'émission	Subventions d'investis.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2007	8 000 000	800 000	137 551	78 327	3 499 385	1 656 000	400 000	2 412 866	4 298 032	21 282 161
Affectation bénéfiques 2007 (AGO du 04/06/2008)		0						4 298 032	-4 298 032	0
Dividendes versés sur exercice 2007								-2 400 000		-2 400 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves										0
Augmentation de capital par apport nouveau										0
Subvention d'investissement - amt subvention							-80 000			-80 000
Résultat de l'exercice 2008									5 257 903	5 257 903
Solde au 31/12/2007	8 000 000	800 000	137 551	78 327	3 499 385	1 656 000	320 000	4 310 898	5 257 903	24 060 064
Affectation bénéfiques 2008 (AGO du 27/05/2009)			1 400 000					3 857 903	-5 257 903	0
Dividendes à verser sur exercice 2008								-2 800 000		-2 800 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves										0
Solde au 31/12/2008 après affectation du résultat 2008	8 000 000	800 000	1 537 551	78 327	3 499 385	1 656 000	320 000	5 368 801	0	21 260 064

Prime de fusion : Une fusion absorption de l'EX-filiale NERVA par la société absorbante L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD a été réalisée en 1999.

La prime de fusion, découlant de cette opération évaluée à 2 940 367 DT a été réduite, en 2001, d'un montant de 2 462 040 DT distribué aux actionnaires de l'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD afin de la remplacer dans sa participation dans la société immobilière SOPRIA. Elle a été réduite en 2005 d'un montant de 400 000 DT qui a été incorporé au capital.

Boni de fusion : Suite à cette même opération de fusion un boni sur les titres de la société absorbée détenus par la société absorbante à été évalué à 3 499 385 DT. Il représente la différence entre la valeur d'apport des titres de la société absorbée et la valeur d'acquisition chez la société absorbante.